



COMMUNIQUÉ CGT NMCA

ATTENTION

AGENTS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Nous avons été informé que suite à un contrôle de l'URSAFF, votre Direction se voit contrainte de reconnaître vos repas comme étant un avantage en nature. Nous avons saisi Monsieur le Directeur général adjoint à la Famille, à l'Education, aux Sports et aux Loisirs afin d'avoir plus d'éléments sur ce dossier qui n'a pas été communiqué aux organisations syndicales.

Nous avons également été informé qu'un collectif, sans aucune légitimité, vous appelle à ne pas réaliser certaines de vos missions afin de dénoncer cette situation. Nous vous rappelons que seul les élus des organisations syndicales reconnues peuvent porter vos revendications dans les instances paritaires.

Notre syndicat vous met en garde sur ce type d'action, qui pourrait conduire l'Administration à prendre des sanctions disciplinaires à votre encontre, si vous ne réalisez pas les missions qui vous incombent.

Nous avons demandé à ce que cette disposition soit abrogée, que l'Administration réunisse les organisations syndicales pour trouver une solution ne portant pas atteinte à vos revenus et que ce dossier soit porté en instance afin que nous puissions défendre au mieux vos intérêts.

